Louviers, le 6 janvier 2024

**N/RÉF :** RJ : LABORATOIRE LEGRAND – 13632

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

**Affaire suivie par :** Benjamin BIZOT, benjamin.bizot@fhbx.eu

CD/BBI/OP

**LABORATOIRE LEGRAND**

Batiment B  
Rue Félix Brard

27130 VERNEUIL-SUR-AVRE

A l’attention de Monsieur Gilles LEGRAND

**Par courriel**

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 27 décembre 2024 reçue en mon Etude le 30 décembre 2024 de la société **CORHOFI** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat n°20210614-75173.

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier au moyen du coupon-réponse joint.

Dans l’hypothèse d’une poursuite du contrat, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie actualisées justifiant la capacité de la société à honorer les prochaines échéances.

Dans l’hypothèse d’une résiliation du contrat, vous voudrez bien vous mettre en rapport avec le cocontractant pour restituer le cas échéant le matériel objet du contrat tout en tenant informé le commissaire de justice.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 20 janvier 2025** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Cécile DÜR



**RJ : LABORATOIRE LEGRAND**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Cocontractant : CORHOFI**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT N°20210614-75173 - DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

Contrat à poursuivre   Contrat à résilier

Demande délai complémentaire pour prendre position  1 mois

2 mois

Date Signature et cachet de l’entreprise